

Délibération du conseil municipal du 8 février 2024- N°D2024_01

Publiée sur le site internet de la commune le : 13 février 2024
MASSAROTTI Yves, Maire de la commune de Vougy

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, Maire de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 29 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Absents : 3

Dont 1 absente ayant donné pouvoir :

AZZOPARDI Karen ayant donné procuration à DUCROUX Elisabeth

Votants : 17 votants

Quorum atteint

Secrétaire de séance : CAPRI Brigitte

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel	X		DEPOISIER Fabrice	X	
LAURENSEN David	X		SCANU Stéphane		X	LEDRU Sindy	X	
DUCROUX Elisabeth	X		<i>(arrivé à 18h40 au point n°3- décisions prises par le maire...)</i>			SIMONIN Marc		X
VALENTINI Christian	X		BOUACHRAOUI Saïda	X		VOTTERO Cédric	X	
PASQUALIN Martine	X		GENOVA Antonio	X		GLIERE Emeline	X	
CAPRI Brigitte	X		PEPIN Nathalie	X		DEPOISIER Mathieu	X	
TINJOUR Denis	X		AZZOPARDI Karen		X			

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

CONSIDÉRANT le conseil municipal réuni en date du 14 décembre 2023 ;

Monsieur le maire propose au conseil municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023, dont chaque membre a été destinataire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023.

La secrétaire de séance,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Brigitte CAPRI

Le maire,



Yves MASSAROTTI